



# YAHYPO EP-HT 460

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 16/11/2015

Version: 1.0

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
Nom commercial : **YAHYPO EP-HT 460**  
Code du produit : 3510YT1188  
Groupe de produits : Produit commercial

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Huile pour engrenages

##### 1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

YACCO SAS  
Avenue des Petits Prés - Z.I. de l'Oison - BP 2  
76320 St Pierre-lès-Elbeuf - France  
T 0033 2 32.96.00.00 - F 0033 2 35.78.81.87  
[contact@yacco.com](mailto:contact@yacco.com) - [www.yacco.com](http://www.yacco.com)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

|        |                             |
|--------|-----------------------------|
| France | ORFILA<br>+33 1 45 42 59 59 |
|--------|-----------------------------|

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Phrases EUH : EUH208 - Contient Polysulfides, di-tert-Bu, Reaction products of 4-methyl-2-pentanol and diphosphorus pentasulfide, propoxylated, esterified with diphosphorus pentoxide, and salted by amines, C12-14- tert-alkyl . Peut produire une réaction allergique

Phrases supplémentaires : Fiche de données de sécurité disponible sur demande

#### 2.3. Autres dangers

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification : Peut aboutir à une aspiration dans les poumons, pouvant causer une pneumonie chimique. Des contacts prolongés ou répétés peuvent provoquer des dermatoses. Combustible.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substance

Non applicable

#### 3.2. Mélange

| Nom   | Identificateur de produit  | %    | Classification selon le règlement (CE) N°1272/2008 [CLP]              |
|---|--|------|---|
| Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités | (n°CAS) 64742-54-7<br>(Numéro CE) 265-157-1<br>(Numéro index) 649-467-00-8<br>(N°REACH) 01-2119484627-25 | < 35 | Asp. Tox. 1, H304   |
| Polysulfides, di-tert-Bu                                | (Numéro CE) 273-103-3<br>(N°REACH) 01-2119540515-43  | < 1  | Skin Irrit. 2, H315<br>Skin Sens. 1B, H317<br>Aquatic Chronic 3, H412 |



# YAHYPO EP-HT 460

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 16/11/2015

Version: 1.0

|   |   |        |  |
|---|---|--------|--|
| Reaction products of 4-methyl-2-pentanol and diphosphorus pentasulfide, propoxylated, esterified with diphosphorus pentaoxide, and salted by amines, C12-14- tert-alkyl | (Numéro CE) 931-384-6<br>(N°REACH) 01-2119493620-38 | < 0,25 | Acute Tox. 4 (Oral), H302<br>Eye Dam. 1, H318<br>Skin Sens. 1, H317<br>Aquatic Chronic 2, H411 |
|---|---|--------|--|

### Limites de concentration spécifiques:

| Nom   | Identificateur de produit                           | Limites de concentration spécifiques |
|---|---|--------------------------------------|
| Reaction products of 4-methyl-2-pentanol and diphosphorus pentasulfide, propoxylated, esterified with diphosphorus pentaoxide, and salted by amines, C12-14- tert-alkyl | (Numéro CE) 931-384-6<br>(N°REACH) 01-2119493620-38 | ( 50 =<C < 100) Eye Dam. 1, H318     |

Remarques : DMSO extract < 3% (IP 346)

Texte complet des phrases H: voir section 16

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : En cas de malaise par suite d'exposition, transporter immédiatement la victime à l'air frais. Consulter un médecin si les difficultés respiratoires persistent.
- Premiers soins après contact avec la peau : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Laver abondamment à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.
- Premiers soins après contact oculaire : Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter un ophtalmologue si l'irritation persiste.
- Premiers soins après ingestion : Ne pas faire vomir. En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/lésions après inhalation : A forte concentration, les vapeurs peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires.
- Symptômes/lésions après contact avec la peau : Des contacts prolongés ou répétés peuvent provoquer des dermatoses. Eruption/dermatite. Rougeur. Démangeaison.
- Symptômes/lésions après contact oculaire : Peut provoquer une irritation légère. Rougeur. Douleur.
- Symptômes/lésions après ingestion : Peut aboutir à une aspiration dans les poumons, pouvant causer une pneumonie chimique.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Poudre sèche. Mousse. Sable. Mousse AFFF. Dioxyde de carbone.
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Reactivité en cas d'incendie : En cas de combustion: libération de gaz/vapeurs (très) toxiques. Oxydes de carbone (CO, CO2).

### 5.3. Conseils aux pompiers

- Instructions de lutte contre l'incendie : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
- Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Appareil de protection respiratoire autonome isolant.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs. Porter un équipement de protection adéquat.

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Eviter le rejet dans l'environnement. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.



# YAHYPO EP-HT 460

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 16/11/2015

Version: 1.0

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux en vigueur.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Pour l'élimination des résidus, se reporter à la section 13 : Considérations relatives à l'élimination". Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la section 7.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs. Éviter de respirer les vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit.

Mesures d'hygiène : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Se conformer aux réglementations en vigueur.

Conditions de stockage : Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Conserver dans l'emballage d'origine. Entreposer dans un endroit sec, bien ventilé, tenir éloigné de toutes sources d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation.

Chaleur et sources d'ignition : Pas de flammes, pas d'étincelles. Supprimer toute source d'ignition.

Interdictions de stockage en commun : Agents oxydants.

Lieu de stockage : Protéger de la chaleur. Les sols doivent être imperméables, résistants aux liquides et faciles à nettoyer.

Prescriptions particulières concernant l'emballage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle : Éviter toute exposition inutile.

Vêtements de protection - sélection du matériau : Séparer les vêtements de travail des vêtements de ville. Les nettoyer séparément

Protection des mains : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques. Gants résistants aux produits chimiques (selon la norme NF EN 374 ou équivalent). Temps de pénétration à déterminer avec le fabricant des gants. Gants en caoutchouc nitrile

Protection oculaire : Porter une protection oculaire, y compris des lunettes et un écran facial résistant aux produits chimiques, s'il y a un risque de contact avec les yeux par des éclaboussures de liquide ou par des poussières aériennes. (EN 166)

Protection de la peau et du corps : Éviter le contact avec la peau. Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires : Éviter la formation de brouillards dans l'atmosphère. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire. appareil respiratoire avec filtre combiné vapeurs/particules (type A/P) (EN141/EN143). Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate

Autres informations : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les concentrations de brouillards et/ou de vapeurs.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Couleur : jaunâtre.

Odeur : légère.



# YAHYPO EP-HT 460

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 16/11/2015

Version: 1.0

|  |  |
|--|--|
| Seuil olfactif   | : Aucune donnée disponible   |
| pH   | : Non applicable   |
| Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) | : Aucune donnée disponible   |
| Point de fusion  | : -33 °C (= Point d'écoulement)                                    |
| Point de congélation                                   | : Aucune donnée disponible   |
| Point d'ébullition                                     | : Aucune donnée disponible   |
| Point d'éclair   | : > 210 °C [Cleveland OC]  |
| Température d'auto-inflammation                        | : Aucune donnée disponible   |
| Température de décomposition                           | : Aucune donnée disponible   |
| Inflammabilité (solide, gaz)                           | : Aucune donnée disponible   |
| Pression de vapeur                                     | : Aucune donnée disponible   |
| Densité relative de vapeur à 20 °C                     | : Aucune donnée disponible   |
| Densité relative                                       | : Aucune donnée disponible   |
| Masse volumique  | : 905 kg/m <sup>3</sup> (20 °C)                                    |
| Solubilité   | : Eau: Insoluble   |
| Log Pow  | : Aucune donnée disponible   |
| Viscosité, cinématique                                 | : 460 mm <sup>2</sup> /s (40 °C)   44,5 m <sup>2</sup> /s (100 °C) |
| Viscosité, dynamique                                   | : Aucune donnée disponible   |
| Propriétés explosives                                  | : Aucun(es) dans des conditions normales.                          |
| Propriétés comburantes                                 | : Aucune donnée disponible   |
| Limites d'explosivité                                  | : Aucune donnée disponible   |

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.2. Stabilité chimique

Stable à température ambiante et dans les conditions normales d'emploi.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.4. Conditions à éviter

Toute source de chaleur ainsi que de la lumière solaire directe. Etincelles. Flamme nue.

### 10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts. Matières combustibles.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

|                         |              |
|-------------------------|--------------|
| <b>YAHYPO EP-HT 460</b> |              |
| DL50 orale              | > 2000 mg/kg |

|  |                                    |
|--|------------------------------------|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée                                 | : Non classé<br>pH: Non applicable |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire                         | : Non classé<br>pH: Non applicable |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée                              | : Non classé                       |
| Mutagénicité sur les cellules germinales                             | : Non classé                       |
| Cancérogénicité  | : Non classé                       |
| Toxicité pour la reproduction  | : Non classé                       |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) | : Non classé                       |



# YAHYPO EP-HT 460

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 16/11/2015

Version: 1.0

Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé  
(exposition répétée)

Danger par aspiration : Non classé

|                         |   |
|-------------------------|---|
| <b>YAHYPO EP-HT 460</b> |   |
| Viscosité, cinématique  | 460 mm <sup>2</sup> /s (40 °C)   44,5 mm <sup>2</sup> /s (100 °C) |

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

|  |          |
|--|----------|
| <b>Reaction products of 4-methyl-2-pentanol and diphosphorus pentasulfide, propoxylated, esterified with diphosphorus pentaoxide, and salted by amines, C12-14- tert-alkyl</b> |          |
| ErC50 (algues)   | 6,4 mg/l |

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

|  |                                     |
|--|-------------------------------------|
| <b>YAHYPO EP-HT 460</b>  |                                     |
| Persistance et dégradabilité   | Difficilement biodégradable.        |
| <b>Polysulfides, di-tert-Bu</b>  |                                     |
| Biodégradation   | 13 % (28d)                          |
| <b>Reaction products of 4-methyl-2-pentanol and diphosphorus pentasulfide, propoxylated, esterified with diphosphorus pentaoxide, and salted by amines, C12-14- tert-alkyl</b> |                                     |
| Biodégradation   | 3,6 % Sturm (28 d) [ASTM D-5864-95] |

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

|                                 |   |
|---------------------------------|---|
| <b>Polysulfides, di-tert-Bu</b> |   |
| Log Pow                         | 6 |

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.6. Autres effets néfastes

Indications complémentaires : Ne pas rejeter le produit dans l'environnement. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des déchets : Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement. Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

| ADR   | IMDG   | IATA                                 | ADN                                  | RID                                  |
|---|--|--------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|
| <b>14.1. Numéro ONU</b>   |  |                                      |                                      |                                      |
| Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport. (ADR, RID, IMDG, IATA) |  |                                      |                                      |                                      |
| <b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>   |  |                                      |                                      |                                      |
| Non applicable  | Non applicable   | Non applicable                       | Non applicable                       | Non applicable                       |
| <b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>  |  |                                      |                                      |                                      |
| Non applicable  | Non applicable   | Non applicable                       | Non applicable                       | Non applicable                       |
| Non applicable  | Non applicable   | Non applicable                       | Non applicable                       | Non applicable                       |
| <b>14.4. Groupe d'emballage</b>   |  |                                      |                                      |                                      |
| Non applicable  | Non applicable   | Non applicable                       | Non applicable                       | Non applicable                       |
| <b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>   |  |                                      |                                      |                                      |
| Dangereux pour l'environnement : Non  | Dangereux pour l'environnement : Non<br>Polluant marin : Non | Dangereux pour l'environnement : Non | Dangereux pour l'environnement : Non | Dangereux pour l'environnement : Non |
| Pas d'informations supplémentaires disponibles  |  |                                      |                                      |                                      |



# YAHYPO EP-HT 460

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 16/11/2015

Version: 1.0

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### - Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

#### - Transport maritime

Aucune donnée disponible

#### - Transport aérien

Aucune donnée disponible

#### - Transport par voie fluviale

Transport interdit (ADN) : Non

Non soumis à l'ADN : Non

#### - Transport ferroviaire

Transport interdit (RID) : Non

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

#### 15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Conseils de formation : Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est prévu.

Texte intégral des phrases H et EUH:

|                     |  |
|---------------------|--|
| Acute Tox. 4 (Oral) | Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4                                       |
| Aquatic Chronic 2   | Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 2                 |
| Aquatic Chronic 3   | Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 3                 |
| Asp. Tox. 1         | Danger par aspiration, Catégorie 1   |
| Eye Dam. 1          | Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1                          |
| Skin Irrit. 2       | Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2  |
| Skin Sens. 1        | Sensibilisation cutanée, Catégorie 1   |
| Skin Sens. 1B       | Sensibilisation cutanée, Catégorie 1B  |
| H302                | Nocif en cas d'ingestion   |
| H304                | Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires |
| H315                | Provoque une irritation cutanée  |
| H317                | Peut provoquer une allergie cutanée  |
| H318                | Provoque des lésions oculaires graves  |
| H411                | Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme  |
| H412                | Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme    |
| EUH208              | Contient . Peut produire une réaction allergique                                   |

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit